

G. Hautle AG
Hofenstrasse 17
CH-9300 Wittenbach

Tel. 071/272 31 00
Fax. 071/272 31 01
Email: info@hautle.ch
http:// www.hautle.ch

Instructions générales de nettoyage pour vêtements de protection

1. Instructions générales de nettoyage (Information pour l'entretien)

Veillez aussi tenir compte des indications de l'étiquette d'entretien se trouvant à l'intérieur de chaque vêtement de protection. Une information de nettoyage détaillée peut être obtenue auprès du fabricant.

- Les lessives „tout lavage“ habituelles du commerce (sans addition d'adoucissant, pas les concentrés de lessive) peuvent être utilisées • Prétraiter les endroits fortement salis.
- Ne pas utiliser d'adoucissant.
- Le ph de la lessive ne doit pas être supérieur à 8.
- Ne pas emballer le vêtement lorsqu'il est mouillé.
- Repasser à la température indiquée par l'étiquette d'entretien.
- En cas de nettoyage à sec, il faut veiller à ce qu'aucun produit renforçant l'effet de nettoyage ne soit utilisé.
- Pour protéger les matériaux réfléchissants qui se trouvent éventuellement sur le vêtement lors du lavage, il faut retourner le vêtement à l'envers pour le lacer.
- Les bandes velcros se correspondant doivent être fermées. • Retirer les accessoires qui ne sont pas montés de manière fixe avant le lavage/nettoyage.
- Pour éviter les problèmes esthétiques après un lavage industriel, nous recommandons de faire un essai avant de donner à laver en grande quantité de vêtements.
- Avec certaines normes qui imposent un débit d'écoulement minimum des produits chimiques liquides et un taux de vaporisation minimum, coter qu'après le nettoyage, ceux-ci peuvent être restaurés avec un traitement subséquent comme l'imprégnation. Des informations concernant les intervalles d'imprégnation après le nettoyage sont disponibles chez le fabricant.

2. Instructions de nettoyage (information pour l'entretien)



Laver à une température max. de 60 °C, mécanique normale, rinçage normal, essorage normal. Fermer les vestes, fermer les bandes de velcro avec la bande de recouvrement correspondante, retourner ensuite la veste à l'envers - doublure vers l'extérieur.



Pas de blanchiment ou chlore (Javel)



Repassage possible à 150°C. Ne pas passer le fer sur les bandes réfléchissantes !



Nettoyage au tetrachloroéthène, monofluorotrchlorométhane, trifluorotrchloroéthane ou à l'essence lourde (domaine de distillation entre 150 et 220 °C, point de flamme 38 à 60 °C). Limitation stricte de l'adjonction d'eau et/ou des contraintes mécaniques et/ou de la température durant le nettoyage et/ou le séchage. Le nettoyage à sec en self-service n'est pas autorisé.



Séchage dans le sèche-linge possible. Fermer les vestes, fermer les bandes de velcro avec la bande de recouvrement correspondante, retourner ensuite la veste à l'envers - doublure vers l'extérieur. Séchage en réduisant l'exposition thermique jusqu'à une humidité résiduelle de 10- 20 %. Achever le séchage à l'air

3. L'étanchéité à l'eau et la perméabilité à la vapeur

Le vêtement de protection pour les sapeurs-pompiers HAUTLE comportant une membrane arrête le vent, est imperméable à l'eau et respirant. Pour que la température corporelle n'augmente pas immodérément lors des efforts physiques, le corps élimine la plus grande partie de la chaleur qui se constitue par évaporation sur la peau. Si cette évaporation est entravée - par exemple par des matériaux enduits ne respirant pas - cela peut entraîner une augmentation de la fréquence cardiaque (pouls), de la température et à une accumulation de chaleur pouvant être dangereuse. En raison de la bonne respiration des membranes, l'humidité corporelle peut bien s'évacuer sous la forme de vapeur d'eau. Toutes les coutures en contact avec l'extérieur sont soudées de manière imperméable à l'eau. Les ourlets des vestes, pantalons et manches et les bandes de recouvrement des fermetures à glissière des vestes, sont réalisés comme barrière par aspiration permanente. Ceci assure que même après de nombreux lavages, aucune humidité ne pénètre par capillarité à travers les coutures des ourlets. Le vêtement de protection pour les sapeurs-pompiers HAUTLE comportant une membrane ne doit pas être transpercé (avec une aiguille à coudre, une épingle de sûreté ou un objet tranchant par ex. dans les poches), car sinon la membrane est endommagée, le vêtement perd son étanchéité et la protection contre l'eau et les produits chimiques n'est pas assurée. Ceci est particulièrement important, puisque dans un vêtement pour sapeurs-pompiers une doublure intérieure mouillée réduit l'effet de protection contre la chaleur (l'humidité augmente la conductibilité thermique). La qualité des matériaux de votre modèle, voir l'étiquette d'entretien à l'intérieur du vêtement.